

La Lettre de Défense et République

Mars 2014, N°52

« Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts de la cité »

Editorial

La tempête menace la France. Comme les autres composantes de la Nation, les armées y sont soumises par le biais d'une déflation notamment en cadres que nul n'arrive à organiser tellement elle est importante. L'efficacité des armées elle-même peut être remise en cause. Comment servir le pays alors que son emploi, son avenir dans les forces armées, peut être remis en cause ?

La recherche d'un départ honorable de l'institution militaire devient désormais une priorité au même titre que remplir sa mission alors que celle-ci prévalait jusqu'à présent.

L'avenir personnel du militaire devient la source de ses préoccupations d'autant qu'il ne peut plus se fier à un parcours professionnel qui change à chaque nouvelle réforme. La confiance dans l'institution militaire n'existe plus dans ce domaine.

Pourtant les armées sont-elles devenues pour autant inutiles ? la Russie nous a montré qu'elle pouvait se révéler à nouveau un ennemi à nos frontières. Les armées sont engagées sur plusieurs théâtres d'opération en Afrique ou au Moyen-Orient. La défense européenne a montré définitivement son inexistence.

Or une armée ne sert-elle pas à assurer la sécurité des frontières et de la population nationale, à la rassurer même ? Déstabiliser les armées aujourd'hui est un risque majeur pour la survie de la France de demain.

Le Président

Sommaire

Le 14 juillet 2014 : l'armée algérienne sur les Champs Elysées.....	1
<i>L'absence de réciprocité.....</i>	<i>2</i>
<i>Les anciens combattants de la Grande Guerre ne sont plus des héros</i>	<i>2</i>
<i>La leçon du 6 octobre 2001</i>	<i>2</i>
<i>La réaction de l'armée française et des anciens combattants.....</i>	<i>3</i>
<i>La sagesse.....</i>	<i>3</i>
La crise ukrainienne : A qui perd, gagne ou l'histoire d'une manipulation croisée	3
<i>Anamnèse : l'instrumentalisation de l'Union Européenne via sa Commission Exécutive.....</i>	<i>4</i>
<i>La nouvelle donne : des enjeux intra-muros mais aussi au-delà des frontières de l'Ukraine</i>	<i>5</i>
<i>Perspectives : « the outlook's bleak » comme diraient nos amis anglo-saxons</i>	<i>7</i>
Les coups de cœur !	8
<i>L'opération Corymbe</i>	<i>8</i>
<i>Exposition : l'armée s'affiche au féminin.....</i>	<i>8</i>
Les coups de gueule !.....	8
<i>La citoyenneté d'honneur donnée à un terroriste.....</i>	<i>8</i>
<i>Nos Français djihadistes.....</i>	<i>9</i>
Question parlementaire	9
<i>Reconversion. Question écrite n°35358 publiée au JO le 06/08/2013</i>	<i>9</i>
<i>Réponse du ministère parue au JO le 04/02/2014.....</i>	<i>9</i>
Bibliographie	10

Le 14 juillet 2014 : l'armée algérienne sur les Champs Elysées

Le 14 juillet 2014 sera celui du centenaire de la Grande Guerre, il honorera tous les soldats qui ont combattu de 1914 à 1918. Lundi 24 février 2014, lors de son déplacement en Algérie, Kader Arif, ministre délégué à la Défense, chargé des Anciens combattants, s'est entretenu avec le Premier ministre algérien Abdelmalek Sellal pour évoquer la participation de l'Algérie aux commémorations de la Première et de la Seconde Guerre mondiale en France, le 14 juillet, le 15 août et en septembre pour la bataille de la Marne.

La volonté de notre Chef des Armées et de son Gouvernement serait d'inviter à défiler les militaires de 60 nations ayant participé à la première guerre mondiale. L'Algérie pourra ainsi dresser fièrement son drapeau sur les Champs Elysées. 210 000 soldats provenant du département français d'Algérie, tirailleurs, spahis, goumiers, zouaves, se sont battus auprès de leurs frères d'armes métropolitains. 26 000 y ont laissés leur vie et 7 500 furent blessés. Leur mémoire est à honorer avec les mêmes égards que nos poilus. Ce n'est pas pour autant que nous devons accepter la présence du drapeau algérien, ainsi que des militaires de ce pays, lors de notre défilé national.



Le 7^{ème} régiment de tirailleurs algériens en 1917

L'absence de réciprocité

Ce doit être l'expression de notre repentir maladif que de tout donner sans rien demander en échange. Comme à notre habitude, il faut que nous allions proposer un rapprochement que personne en Algérie n'aurait osé imaginer. Nous faisons la surprise et la joie de politiciens algériens qui n'ont jamais défendu les droits de l'homme dans leur propre pays. De notre côté, nous ne cessons d'invoquer notre humanisme mais cela ne nous dérange pas d'aller au-devant du FLN au pouvoir depuis 50 ans. Une longue période après l'indépendance s'assimilant à une dictature plutôt que d'une démocratie. Une histoire post indépendance ponctuée par le terrorisme orchestré en interne, dont nous considérons maintenant les commanditaires comme des victimes.

Les présidents français successifs ont toujours eu des propos modérés pour ne pas heurter la sensibilité des Algériens alors que le Président Bouteflika qui se fait soigner dans nos hôpitaux militaires s'est permis sur une chaîne de télévision française de comparer les harkis à des collabos de l'armée d'occupation nazie. **Nous tendons la main aux meurtriers** de milliers de pieds noirs, de harkis, de musulmans en acceptant toutes les fautes de cette guerre où 28 000 jeunes Français sont morts. Nous devrions en plus accepter de voir l'armée algérienne défiler à Paris ! A défaut d'être un pays vertueux et démocratique, l'Algérie aurait dû au minimum et selon le principe de la réciprocité, proposer lors de sa fête de l'indépendance, que le drapeau français défile à Alger.

Les anciens combattants de la Grande Guerre ne sont plus des héros

Les combattants algériens qui ont servi le « colonisateur », durant les deux guerres mondiales, celle d'Indochine ou dans les rangs des harkis sont tous devenus des traîtres à supprimer de la mémoire collective. Les monuments aux morts des héros de la Grande Guerre, ont été détruits. Leur mémoire héroïque a disparu de l'enseignement scolaire, aussi brutalement que les milliers de harkis et leur famille qui ont payé de leur vie leur attachement au drapeau français. Alors que les accords d'Evian permettaient une transition pacifique entre la France et le FLN, 1583 européens sont victimes d'une chasse à l'homme.

L'histoire de l'Algérie renie cent ans d'existence, renie ses enfants qui ont reçu plus de 20 % des plus

hautes distinctions décernées (drapeaux décorés de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire et fourragères rouges à la couleur de la Légion d'honneur) alors que leurs effectifs au combat ne représentent à la fin du conflit que 2 % du total des combattants. Est-ce que les militaires algériens sur les Champs-Élysées viendraient honorer leurs anciens dont ils rejettent la mémoire ?



Remise de décorations aux spahis algériens sur le front français

La leçon du 6 octobre 2001

La France rencontre l'Algérie au Stade de France au cours d'un match amical de football, pouvant être le symbole d'un rapprochement entre les deux pays. **L'hymne national en début de match est sifflé** par des supporters français d'origine algérienne. Des Français qui rejoignent la haine de la France de leurs modèles du FLN des années 60. La perte de repères culturels et nationaux, et d'intégration des jeunes Français d'origine étrangère vont expliquer cette absence de civisme et de respect pour les valeurs de notre république. Pour des philosophes et historiens bien français et bien conciliants, le mal de ces jeunes révèle d'un choc des générations, d'une immigration malade. En 2014, les jeunes issus de l'immigration sont encore plus marginalisés, vivant dans des banlieues dans lesquelles ils sont enfermés.

Qui peut présager de leur réaction en voyant passer devant eux un drapeau algérien pouvant symboliser la résistance à l'oppression française, leur propre oppression par la République française dont ils peuvent se dire les victimes ? Les débordements sont à craindre sous les yeux de journalistes étrangers qui ne manqueront pas de faire les liens avec le défilé du 14 juillet 1958 sur les Champs Élysées. Alors que 4 000 soldats algériens allaient passer devant la tribune officielle, le jeune Mohamed Tidjani 17 ans, brandit outrageusement le drapeau algérien devant des centaines de milliers de spectateurs et les ministres présents. Le drapeau algérien est exhibé pour la première fois au défilé

des Champs Elysées! L'armée française se bat dans les bleds, la IVème République va tomber quatre mois plus tard. La guerre d'Algérie est d'ores et déjà perdue. En prévision du défilé du 14 juillet 2014, plusieurs sites internet dont algériens, relatent le fait d'arme du jeune Mohamed, comme pour prévenir ceux qui pensent naïvement que le passé peut et doit être oublié.

La réaction de l'armée française et des anciens combattants

En 2014, plusieurs milliers de suppressions de postes supplémentaires sont annoncées pour les prochaines années. L'armée est taillée en pièce, mais les prétentions guerrières de nos politiques la projettent toujours plus en avant sur des territoires d'opérations extérieures. Le moral chute à tous les niveaux sans que personne ne puisse présager de l'avenir. Les corps de troupe entretiennent tant bien que mal leurs traditions, cultivent le devoir de mémoire. Les anciens militaires des régiments dissous sont plus nombreux que les militaires en activité.

Des associations nationales d'anciens combattants commentent l'éventualité de la présence du drapeau algérien au côté des drapeaux de nos héros de la guerre d'Algérie. Les anciens de cette guerre sont toujours vivants, les familles se souviennent. Les harkis, les pieds noirs et leurs descendants sont des Français qui souffrent toujours de la trahison qui ont bouleversé leur vie à jamais. Que ressentiraient-ils en voyant les enfants de ceux qui les ont arrachés à leur racine ?

La sagesse

La sagesse doit l'emporter sur la volonté de faire évoluer à tout vent la société. Les esprits sont encore meurtris et les risques de débordements sont réels. Les Français sont déjà assez divisés pour ne pas ouvrir un **nouveau sujet de discord**. A moins que ce ne soit la volonté délibérée de nos politiques. Les militaires n'ont pas à souffrir d'un nouveau manque de considération en bafouant leur glorieuse histoire. Ils n'ont pas à être mis de côté dans les décisions politiques qui viseraient à effacer une partie d'eux-mêmes.

Au contraire, si les anciens combattants devaient être plus sollicités pour participer à la réconciliation des deux pays, elle n'en serait que facilitée. Il y a des décisions ou des projets que les politiques ne devraient pas prendre seuls, envers et contre tous.

La rédaction



Nos jeunes français. Journal le Pèlerin Photo extraite de « Jours de guerre », de Jean-Noël Jeanneney

La crise ukrainienne : A qui perd, gagne ou l'histoire d'une manipulation croisée

L'épilogue officiel de la « **Révolution Maïdan** », illustré par la fuite en Russie de l'ancien *gauleiter* de l'Ukraine, Viktor Yanoukovich, n'était en fait que le début d'une crise majeure avec la Russie de Vladimir Poutine. Un « remake » pour V. Yanoukovich qui avait déjà fait les frais de la Révolution orange de 2004 et, à ce titre comme à bien d'autres, un dirigeant loin de faire l'unanimité chez ses protecteurs russes (« *sviaz* »). Il ne fait aucun doute que la solution de substitution devait être dans les cartons russes de longue date. Question d'opportunité eu égard à la conférence de presse de V. Poutine du 4 mars 2014.

Somme toute, ce qui nous était présenté comme un succès de la diplomatie européenne en référence à l'Accord de Kiev du 21 février 2014, accord négocié sous l'égide du groupe tripartite de Weimar, n'était en fait que l'amorce d'une « crise majeure à l'antique » de type Est-Ouest. En clair, entre Etats-Unis et Russie, l'UE28 *es qualité* (Commission et diplomatie Européenne) ayant joué une partition des plus ambiguës à la fois « principal incendiaire » puis simple « figurant pompier ».

Conséquence de ce qui était présenté comme une « erreur de la politique européenne en Ukraine » par Gerhard Schröder, l'ex chancelier allemand devenu l'obligé pour ne pas dire l'agent d'influence de Vladimir Poutine : une « finlandisation » des territoires ukrainiens à l'Est du Dniepr avec une annexion en douceur de la Crimée, le grand projet de Poutine et autres nostalgiques de l'ancienne Union Soviétique. Des régions appelées à devenir un glacis russe à l'image de la Transnistrie, encore appelée mais pour combien de temps, République Moldave du Dniestr. Le scénario de la Transnistrie, autoproclamée indépendante en 1991, suivi à l'identique en 2009 par l'Abkhazie et l'Ossétie du

Sud, est à l'évidence le schéma retenu par les stratégies du Kremlin pour la Crimée (2014). La messe était dite et ce, bien avant la proposition européenne de partenariat à l'adresse du Président de l'époque, Viktor Yanoukovich. En clair, avant la Révolution Maïdan. A ce titre, je n'imagine pas un seul instant que Moscou n'ait pas accompagné voire instrumentalisé l'affaire Maïdan dans le sens d'un pourrissement jusque même la planification du bain de sang du jeudi noir (20 février 2014).

Idem, le vote d'investiture du nouveau gouvernement ukrainien tout comme l'exclusion du russe comme seconde langue officielle, même si cette erreur de script a été rapidement corrigée, n'ont pu être entérinés qu'avec le soutien des oligarques qui tiennent une majorité de députés. Il serait naïf de croire que, si puissants soient-ils, ils seraient devenus du jour au lendemain des opposants aux intérêts du clan russophone et pro Poutine. Impensable !

En effet, les services de renseignements et d'action du Kremlin (SVR /GRU) sont plus que performants pour ne pas dire dans leur jardin en Ukraine. La grande fête des Olympiades de Sotchi n'a eu d'autre rôle que de créer un circonstanciel écran de fumée à un « Raminagrobis Poutine » n'attendant que l'ouverture de la fenêtre d'opportunité pour annexer la Crimée voire, ultérieurement, le Donbass. A ce propos, une course de vitesse est engagée. Pas sûr que Poutine attendra la signature du volet commercial UE28 / Ukraine prévu le 25 mai prochain et considéré comme le principal obstacle à l'intégration de l'Ukraine à l'Union Eurasienne.

Somme toute, l'Ukraine a toujours fonctionné comme un crypto protectorat russe et ce, avec d'autant plus de facilité que la région est un véritable « melting pot » ethnique, culturel, religieux et surtout idéologique de nature à brouiller la visibilité des analystes occidentaux.

Sauf que, in fine, tout donne à penser que la crise ukrainienne n'est rien d'autre que l'histoire d'une lamentable erreur stratégique des occidentaux *in solidum*. En clair, Bruxelles a donné à un Vladimir Poutine, de nature très calculateur et plutôt psychorigide, l'occasion unique qu'il attendait depuis longtemps en référence au passé (Kosovo / Libye) mais aussi au futur. A l'évidence, l'affaire ukrainienne est un signal fort d'intransigeance qui s'adresse surtout aux partenaires potentiels et réputés réticents de l'Union Eurasienne en cours de gestation (horizon 2015).

Au début, c'est projet contre-projet. Quelque chose comme l'interférence entre deux concepts antagonistes économiques et commerciaux (partenariat oriental / Union Eurasienne) avec, en second rideau, des arrière-pensées d'ordre géopolitique à la fois régionales voire globalisées. Oublié le partenariat stratégique UE/Russie signé en mai 2005 qui ouvrait la porte à un espace de libre-échange de Brest à Vladivostok. En fait, personne n'y a jamais cru.

Et place au partenariat oriental sur la base d'accords d'associations de l'U.E avec des pays qui ont toujours été considérés par la Russie comme sa profondeur stratégique (Géorgie/Ukraine/Moldavie), une vision étendue aux « nouveaux entrants dans l'UE » de 2004. Ainsi, le refus des autorités de Bulgarie de condamner l'annexion de la Crimée est à plus d'un titre significatif (Reuters du 16 mars 2004). Bref, une Russie dont le bréviaire de référence n'est autre que l'ancien concept brejnévien de souveraineté limitée encore bien ancré dans le mental de Vladimir Poutine et son premier cercle « siloviki ».

Il est légitime de se demander pourquoi la Commission Exécutive de Bruxelles a remis en selle ce type d'accord d'association avec l'Ukraine à ce moment précis. Un accord qui, soit dit en passant, comporte aussi un volet politique dont sécuritaire (sans rire). Et ce alors même que la dite proposition avait été retoquée en 2006 par l'axe franco-allemand (Jacques Chirac et Gerhard Schröder à l'époque).

Il est évident que le président J.M. Barroso, à la tête d'une Commission Européenne sur le départ (renouvellement en octobre 2014), s'est montré particulièrement sensible aux sirènes d'Outre-Atlantique. C'est le moins qu'on puisse dire. De là à penser qu'il ait cédé, sinon aux pressions tout au moins aux sollicitations d'un président américain en quête d'un succès diplomatique pour redorer son ultime mandature, est un pas que je franchis aisément.

De fait, il est de notoriété publique que J.M Barroso est un atlantiste et un néolibéral réputé assujetti aux intérêts américains. Pour preuve, il était ouvertement candidat au poste de Secrétaire Général de l'O.T.A.N (N.A.T.O). Une piste pour expliquer le substrat de cette faute lourde de l'UE 28 en Ukraine d'autant qu'inutile.

Le plus surprenant dans la genèse et la séquence des événements en Ukraine vient de la posture

allemande dans cette affaire qui tranche avec celle des années et des mois précédents. Comment la chancelière a-t-elle pu laisser passer ce projet brutot, connaissant mieux que quiconque la réactivité de l'autocrate du Kremlin ? Curieux non ?

En effet, le contre-projet russe d'Union Eurasiennne (Eurasia), tel que pensé par Vladimir Poutine et consort, n'aurait eu d'autre alternative que de se tourner, fatalement, vers l'Europe. Question de viabilité sur le long terme et donc de « patience stratégique » pour les chefs d'état et de gouvernement européens (Conseil Européen). Et la Fédération de Russie de se trouver en position de demanderesse, tôt ou tard ! Autre pierre d'achoppement d'Eurasia : si « l'union fait la force », en revanche « l'union par la force », principe intangible de « l'Etat siloviki » en Russie, n'est pas une garantie de pérennité.

Las, le calendrier des événements s'est brusquement accéléré à l'initiative de Moscou provoquant une redistribution des cartes. L'une des autres raisons à l'hyper-réactivité de Vladimir Poutine tient aussi au danger de contagiosité du « phénomène Maïdan » qui pourrait un jour se propager du côté de Moscou et des autres régions russes à l'instar des grandes manifestations de 2012. Un risque de « contamination démocratique » qui pourrait devenir sécuritaire.

La nouvelle donne : des enjeux intra-muros mais aussi au-delà des frontières de l'Ukraine

La question ukrainienne

En premier lieu et pour le moment, l'Ukraine reste le plus attractif des bijoux pour le vibrionnant Poutine et son projet d'Union Eurasiennne, entendez de « Grande Russie », concept rebaptisé « *novy Russia* » (Edward N. Luttwak / Center for strategic and International Studies) adossé à une théorie toute aussi fumeuse, celle de *la voie non occidentale*. Un concept qui, en passant, sera un jour ou l'autre mis à l'épreuve du Nouvel Empire du Milieu en Sibérie Orientale en référence aux « Traités dits inégaux » rejetés ouvertement par les stratèges de Zhongnanhai comme le faisait remarquer le Général Igor Smeshko, ancien chef des services spéciaux ukrainiens de 2000 à 2005 (Le Figaro du 21 mars 2014). Question de patience et de « longueur de temps ».

Sans l'Ukraine, difficile de donner crédibilité et liant à la future Union Eurasiennne (E.E.U pour Eurasia Economic Union). Et juste un mot à ce propos. Officialisé lors du Sommet de l'A.P.E.C de septembre 2012 à Vladivostok, le grand projet de V. Poutine n'est qu'une pâle copie de la zone euro

de l'UE28 à savoir une Union Douanière adossée à une zone de libre-échange (ALE/FTA) et surtout enchâssée dans une Union Monétaire. En clair, une zone rouble sous contrôle de la Banque Centrale de Russie.

Il ne faut pas oublier que la monnaie est l'expression d'une souveraineté. A ce titre, cela signifiera pour les six Etats signataires et, ceux à venir, l'abandon d'un pan de leur propre souveraineté. Pour ma part, je parlerai plutôt d'une tentative d'extension de la souveraineté russe sur la base de cette organisation informelle mais à reconquérir qu'est la C.E.I ou Communauté des Etats Indépendants (11 des 15 anciennes républiques de l'U.R.S.S). Une organisation informelle créée en décembre 1991 et dénuée de personnalité juridique à l'international.

A l'appui de ces dires, la propre argumentation de Vladimir Poutine sur l'E.E.U qui devrait se baser, selon lui, je cite : « Sur les meilleures valeurs de l'ancienne Union Soviétique. » (Reuters du 17 novembre 2011). Voilà les dirigeants de Kiev avertis, d'autant que l'Union Eurasiennne devrait aussi comporter son volet sécuritaire et militaire spécifique. Quelque chose comme la redynamisation de l'O.T.S.C (Organisation du Traité de Sécurité Collective) sous le haut patronage de Moscou. A savoir que l'appartenance à l'O.T.S.C est incompatible avec une adhésion à l'O.T.A.N.

Las, V. Poutine semble oublier ce principe général de bon sens à savoir que la puissance militaire procède de la puissance économique et financière et non le contraire. Ses dangereuses facéties en Ukraine ne sont que le parangon des graves déficits capacitaires de la Russie qui sont à la fois sociaux (dénatalité, fuite des cerveaux, chômage endémique...), économiques (décroissance ; compétitivité en berne ; infrastructures industrielles insuffisantes quand elles ne sont pas hors d'âge; R&D à la dérive avec quelques cuisants échecs dans le spatial) et financières (rouble en difficulté, bourse en déshérence, fuite des capitaux russes vers l'occident ...).

En second lieu, il me paraît évident qu'un accord liant l'Ukraine à l'Union Européenne, qu'il fût de libre-échange (ALE/FTA) ou, plus probable, de partenariat privilégié (APE), n'a d'autre objectif que politique, celui d'engager à terme ce « pays frontière » dans une dynamique d'ancrage au bloc occidental. La voie royale à tropisme économique et financier via une procédure d'adhésion à l'UE ou bien militaire via le M.A.P (Membership Action

Plan) avec l'adhésion à l'OTAN comme finalité. Bref, quelque chose qui s'identifierait à l'exemple polonais et des pays baltes considérés du côté de Kiev comme la référence des références. Au demeurant, une procédure « 2004 like ».

Les enjeux diplomatiques, économiques et financiers

Les négociations du « groupe 5+1 » sur le nucléaire iranien, engagées à Vienne le 24 mars 2014, sont sérieusement compromises. En cause, l'annexion rampante de la Crimée qui constitue un pied de nez au *Mémorandum de Budapest de 1994* en vertu duquel les trois puissances nucléaires signataires, à savoir la Russie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, se portaient garantes de l'intégrité territoriale de l'Ukraine en échange de son désarmement nucléaire. Rien de moins qu'un très mauvais signal adressé aux Iraniens !

A l'évidence, Vladimir Poutine cherche à tordre le cou au dit Traité de Budapest qu'il n'a jamais approuvé d'autant qu'il se doute bien que ni Washington ni Londres n'ont les moyens voire l'envie d'assumer leur responsabilité contractuelle sinon en termes de « gesticulations ». Exit la « *reset policy* » initiée par Barack Obama. Sans parler de nouvelle guerre froide, il ne reste plus à son administration qu'à requalifier les relations américano-russes. Le nouveau concept reste à inventer.

Le S.E.A.E de Mme Catherine Ashton étant clairement hors-jeu dans l'affaire ukrainienne, l'Allemagne et la Grande-Bretagne jouent en solo pour préserver leurs affaires réservées : essentiellement commerciales et stratégiques pour Berlin ; éminemment financières pour Londres. C'est souligner que les deux capitales ont un intérêt commun à calmer le jeu, un atout non négligeable pour les stratèges du Kremlin dans ce jeu de poker menteur à grande échelle.

A savoir que l'Union européenne a exporté en 2013 vers la Russie l'équivalent de 1% de son P.I.B./G.D.P global. Non négligeable en période de quasi-stagnation. Sauf que, de son côté, Vladimir Poutine semble peu sensible à l'argumentaire politico-financier et fait peu cas du « fameux prix à payer » avancé par le patron de la diplomatie américaine, John Kerry.

Autres conséquences prévisibles en termes diplomatiques, la fin des sommets informels. Exit donc les grandes messes type G8 et G20, initiées au lendemain de la Grande Crise de 2007/ 2008, voire une sérieuse hypothèque sur l'APEC dont les deux derniers sommets avaient été éludés par le

Président Obama. Voilà qui augure mal de celui à venir en octobre prochain à Pékin. Quant au 6^{ème} Sommet des BRICS à Fortaleza en juillet 2014, outre l'harmonie de façade, il va s'avérer intéressant sur le volet politique. Poutine obtiendra-t-il l'aval et le soutien de ses pairs des BRICS dans sa dynamique d'annexion (Crimée et suivants...) ?

Hormis les dits sommets, il existe un danger pour les européens et alliés traditionnels asiatiques : celui de voir les Américains mettre la pression pour précipiter la conclusion des accords T.T.I.P (Euro-Atlantique) et T.P.P (Asie-Pacifique), accords commerciaux qui sont aussi des marqueurs géostratégiques et géopolitiques.

L'Allemagne est le principal partenaire commercial de Moscou

Et pour fixer les idées, les échanges entre les deux pays étaient de l'ordre de 80 Mds EUR en 2013, considérables et incontournables à la fois ce qui ajoute de la complexité à la crise courante. Autre élément peu connu, l'Allemagne compte plus de trois millions de russophones sur son territoire depuis les années 2000.

Pour en revenir au cœur du sujet, la Chancelière allemande, semble garder la main sur son concurrent britannique quant à la gestion de la crise connexe de la « révolution Maïdan » et les manipulations inhérentes. Elle bénéficie de l'appui de son réseau d'influence pro-russe et « néo-gazier » animé par l'ex-chancelier Gerhard Schröder. Du « gagnant-gagnant » pour Berlin et son triple jeu parfaitement exécuté en regard de ses partenaires de l'Union dont français, du nouveau pouvoir de Kiev et surtout de Moscou avec lequel elle entretient depuis toujours des relations sinon ambiguës tout au moins fructueuses.

Peut-être faudra-t-il un jour s'interroger sérieusement sur les effets délétères d'une politique étrangère allemande des plus singulières (Sonderweg), basée sur le tout commercial, en particulier dans l'Est européen (Ost Politik) à couvert d'un partenariat oriental en déshérence. Certes, Berlin est devenu le premier partenaire commercial de la Russie mais aussi le premier investisseur (IDE) en Russie et dans ses anciennes républiques associées. Cependant, il existe un argument de poids qui va fortement peser sur l'harmonie de la coalition allemande au pouvoir dans les mois et années à venir : la forte dépendance au gaz et au pétrole russe (« pipeline diplomacy ») dans le cadre d'une politique hasardeuse de sortie du nucléaire civil amorcée en 2011 par Angela Merkel.

Le coût faramineux de la « transition énergétique » dépasse en 2014 toutes les prévisions. Sauf qu'il n'est plus seulement financier. Il devient surtout politique et pèse de manière significative sur la relation euro-allemande et surtout russo-allemande, réputée sinon chaleureuse tout au plus pragmatique. Cela justifie quelques manœuvres prudentielles et quelques accommodements aux principes généraux dont de solidarité européenne. D'où la sortie peu diplomatique du Premier Ministre polonais, Donald Tusk, à l'adresse d'Angela Merkel accusée de placer les intérêts allemands au-dessus de la sécurité collective des européens (Xinhua du 10 mars 2014). Bien envoyé mais pas nouveau.

La Grande-Bretagne, un des partenaires financiers privilégiés des oligarques russes et ukrainiens

En revanche, la Grande-Bretagne est l'un des partenaires financiers privilégiés des oligarques russes et ukrainiens mais aussi de ceux des futurs partenaires de la Russie dans le projet Eurasia. Londres joue depuis des années un numéro de virtuose bien plus tordu mais maîtrisé. Une sorte de poker menteur multilatéral dans lequel les partenaires seraient russes, ukrainiens, américains, européens et bien d'autres encore dont certaines grandes instances internationales sensées lutter contre le blanchiment et l'évasion fiscale. L'Anglais est roublard.

Et plus encore. Ainsi, nos amis anglais sont très largement compromis dans les circuits de blanchiment et de fuite des capitaux des oligarques russes et ukrainiens. A observer que l'Ukraine n'est rien d'autre qu'un copier-coller de l'ancienne puissance occupante avec en toile de fond corruption et réseaux mafieux.

Quelques oligarques, triés sur le volet, détiennent l'essentiel des richesses et du pouvoir décisionnel. Parmi eux, le très singulier Rinat Akhmetov, un tatar d'origine bien que de mère russophone. Il est considéré comme le chef du clan de Donetsk et le mécène de l'ancien « parti des régions ». Il était, jusqu'aux derniers événements de Maïdan, le « support-clé » du système financier occulte de l'ex-président Viktor Yanoukovich via son fils aîné. Un pâle prête-nom. Geler les avoirs de Rinat Akhmetov aurait été plus significatif et douloureux pour certains, y compris dans l'entourage de V.V.P, que la liste non significative de 18 noms publiée au J.O de l'UE28 (7 mars 2014). Explications : Londres et la City ont été, durant la dernière décennie, largement bénéficiaires d'une partie des

70 Mds USD de fonds publics et privés ukrainiens détournés. Des fonds évaporés dans les « trustees », une spécialité britannique qui, détail intéressant, est le seul véhicule de l'évasion fiscale exclu à ce jour de toutes les conventions fiscales de l'O.C.D.E. Suisses et autres Autrichiens ont bon dos. Encore et toujours l'exception anglaise.

D'ailleurs, Londres est la seule capitale européenne qui pratique de longue date une politique laxiste et sélective sur les visas russes et consorts. A ce propos, David Cameron s'est clairement démarqué de ses partenaires européens qui ont gelé les négociations avec Moscou sur les visas (3 mars 2014). C'est ainsi que Rinat Akhmetov a très régulièrement utilisé pendant des années les facilités d'aéroports secondaires proches de la capitale britannique pour débarquer en toute tranquillité de son avion privé, un Airbus A 319, ses valises de dollars USD (Farnborough / Luton et Stansted) avec la bienveillance intéressée des services britanniques (source privée : N.G). L'histoire nous dira, peut-être, si le bénéficiaire réel de cette navette d'un genre particulier est bien celui que l'on croit. Rien n'est moins sûr.

Mais, il existe un autre aspect des relations financières croisées anglo-russes. Il est sûrement plus important bien que moins anecdotique que le précédent. Il s'agit d'importantes entreprises et sociétés russes cotées en bourse sur la place de Londres (City), en particulier au L.M.E (London Metal Exchange) et au L.S.E (London Stock Exchange). Autres intervenants agissant pour le compte de la diaspora russe, les grandes banques d'affaires anglaises peu ou prou en cheville avec des peintures de luxe de la « High Society ».

Bref, des relations d'intérêts réciproques de nature à justifier l'extrême prudence des autorités britanniques dans la gestion de la crise ukrainienne. Et ce, d'autant que les « cousins d'Outre-Atlantique », moins impliqués dans leurs investissements et leurs relations commerciales avec la Russie, auraient tendance à « pousser le bouchon » en termes de sanctions. De la friture sur la ligne en perspective . . .

Perspectives : « the outlook's bleak » comme diraient nos amis anglo-saxons

La situation économique et financière de l'Ukraine ne devrait pas pourtant générer autant d'enthousiasme et de frénésie interventionniste. Certes, Kiev n'est pas en défaut de paiement mais sa position est loin d'être brillante. Loin s'en faut. Un pari à 35 Mds USD pour 2014 et, bien plus encore, pour les cinq années à venir d'après les

analystes financiers (160 Mds sans compter la quote-part inhérent à la corruption). De quoi calmer les ardeurs des uns et des autres Russes et européens hormis, peut-être, le F.M.I coutumier de ce genre de challenge.

Las, l'Europe devra, elle aussi, mettre la main à la poche et de manière plus que conséquente. De l'ordre de 11 Mds EUR. Probablement, via la B.E.I (Banque Européenne d'Investissements) et la B.E.R.D (Banque Européenne pour la Reconstruction, le mot n'est pas trop fort, et le Développement). Du grand classique. Et dire que l'accord initial d'association et de partenariat avec l'Ukraine ne prévoyait qu'une aide modeste à près de 750 millions USD . . . Et cela Moscou le sait très bien. Londres aussi qui a intérêt à ce que les « circuits corruptifs pré nommés » se remettent en place. Un peu comme si, d'une certaine manière, Bruxelles subventionnait indirectement la place financière de la City. Sans rire !

Compter aussi sur les prédateurs privés, en particulier les sempiternels fonds vautours anglo-saxons dont Franklin Templeton Investments qui aurait racheté en 2014 plus de 20% de la dette souveraine de l'Ukraine. Un danger non négligeable pour les nouveaux dirigeants de Kiev qui vont se retrouver rapidement confrontés à des arbitrages internationaux extrêmement onéreux (C.I.R.D.I). La facette douloureuse de l'ouverture vers l'occident, et notamment les Etats-Unis.

Il s'agit là d'un enjeu géostratégique d'ordre financier plus que critique. En effet, si aucun garde-fou technique et contractuel permettant la mise hors-jeu des hedge-funds américains spécialisés dans la « prédation souveraine » n'est mis en place rapidement, cela reviendra à « servir un nouveau caviar » à Poutine qui n'en demande sûrement pas tant. Le futur sécuritaire de l'Ukraine, ou tout au moins ce qu'il en reste, sera à ce prix. Dans ce jeu subtil, l'Union Européenne est hors-jeu.

In fine, quelque chose comme un gros poker menteur est en train de se jouer. Loin des jeux de rôles entre la Place Maïdan et le siège de la Rada, le Parlement ukrainien.

Quant au devenir de la Crimée, la messe est dite . . .

Montjoie, 22 mars 2014

Les coups de cœur !

L'opération Corymbe

Trois bâtiments de la marine militaire française font relâche à Dakar depuis le 22 mars. Ces navires participent à l'opération « Corymbe » qui assure

une présence quasi permanente d'un navire militaire

Ce bâtiment participe, en coopération avec les marines riveraines, à la surveillance et à la sécurisation de cette zone maritime stratégique. Le BPC Mistral et la FLF La Fayette sont déployés de mars à juillet 2014 dans le cadre de la mission « Jeanne d'Arc ». Selon le commandant, « *au cours de cette mission, 154 officiers-élèves de différents corps d'armée et de 18 nationalités différentes complètent leur formation militaire, humaine et navale français dans le Golfe de Guinée et dans les côtes Ouest-africaines* ».

Exposition : l'armée s'affiche au féminin

« Cette exposition est le symbole de la place qu'occupent aujourd'hui les femmes civiles et militaires au sein de la défense, loin des stéréotypes sur l'univers masculin des armées », s'est félicité le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, le 29 août dernier, lors de l'inauguration de cette exposition itinérante à Paris. Depuis, celle-ci a fait escale à Toulon, Toulouse, Poitiers, Bordeaux, Brest et Strasbourg avant d'arriver à Lyon où elle restera jusqu'au 21 mars.

Les coups de gueule !

La citoyenneté d'honneur donnée à un terroriste

Par voie de presse la décision de Marc EVERBECQ, maire PCF de Bagnolet jusqu'aux dernières élections municipales, accorde la citoyenneté d'honneur à Georges Ibrahim ABDALLAH.

L'ancien chef des FARL (Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises), condamné en France en 1987 à la perpétuité, est présenté comme un « défenseur acharné de la juste cause palestinienne » et un « prisonnier politique ». Ce chrétien maronite originaire du Nord-Liban a créé en 1979 une organisation terroriste. Les FARL étaient spécialisées dans l'assassinat de personnalités diplomatiques afin de dissuader toute ingérence étrangère unilatérale ou multilatérale au Liban.

Les membres des FARL étaient peu nombreux (moins d'une trentaine de personnes) mais bénéficiaient de soutien logistique, notamment du **groupe français Action Directe**. Le 21 août de la même année, une bombe placée par les FARL sous la voiture de Roderick GRANT, attaché commercial à l'ambassade américaine en France, explose à Paris et tue deux gardiens de la paix détachés aux services de déminage du laboratoire

central de la préfecture de police, Bernard LE DREAU et Bernard MAURON.

Nos Français djihadistes

Un ressortissant français a été arrêté le 23 mars à Rabat (Maroc) pour des liens présumés avec la cellule djihadiste hispano-marocaine démantelée récemment en Espagne et au Maroc. L'homme faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités judiciaires espagnoles. Sept personnes avaient déjà été arrêtées dans les deux pays dont deux français, Paul Cadic et Farik Cheikh qui préparaient un voyage en Syrie.

Question parlementaire

Reconversion. Question écrite n°35358 publiée au JO le 06/08/2013

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur la rédaction du code de la défense. À cause du mot « intégration », l'article L4139-3 suscite des interprétations diverses quant à l'indice retenu lors du reclassement du militaire de carrière, notamment de la part de militaires qui, après une carrière longue, intègrent la fonction publique suite à un recrutement par le biais des emplois réservés.

En effet, si le reclassement n'est pas fonction du mot « intégration » suite au détachement pour stage mais fonction d'une simple titularisation comme pour le militaire sous contrat, le militaire de carrière en activité se retrouve bien moins classé que celui déjà radié des cadres (article 17 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État). Il lui demande si le terme d'« intégration » n'est pas une erreur dans l'article L4139-3 et quel est l'indice à retenir lors du reclassement du militaire de carrière.

Réponse du ministère parue au JO le 04/02/2014

Les militaires en activité - à l'exception des officiers de carrière et des militaires commissionnés - et les anciens militaires radiés des cadres peuvent être recrutés par la voie des emplois réservés prévue par l'article L. 397 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Néanmoins, n'étant pas dans la même situation, leur reclassement dans un corps de la fonction publique obéit à des règles différentes. S'agissant des militaires en activité dont la candidature aux emplois réservés est retenue par l'administration d'accueil, ceux-ci sont placés en détachement et durant cette période, ils effectuent leur stage probatoire préalable à leur titularisation dans leur corps d'accueil.

Dans l'hypothèse d'une titularisation à l'issue de ce stage, le militaire est alors classé dans son corps d'accueil en application des dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 4139-3 du code de la défense qui prévoient que l'échelon de classement du militaire est déterminé, non pas par son indice, mais en fonction de la part d'ancienneté de services effectifs qui est assimilée à de l'ancienneté de services effectués dans le corps d'accueil.

Cette durée des services militaires est alors reprise en totalité dans la limite de 10 ans pour les corps de catégorie C ou pour moitié dans la limite de cinq ans pour les corps de catégorie B. Les termes « intégration » et « titularisation » mentionnés à l'article L. 4139-3 du code de la défense emportent les mêmes effets juridiques puisque le militaire « intégré » ou « titularisé » est radié des cadres militaires et devient fonctionnaire de son corps d'accueil.

En ce qui concerne les anciens militaires radiés des cadres qui accèdent aux corps de catégorie B de la fonction publique de l'État, ils se voient appliquer, pour leur reclassement, les dispositions de l'article 17 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État qui prévoient que les services accomplis en qualité de militaire sont pris en compte lors de la nomination dans leur corps d'accueil, à raison des trois quarts de leur durée pour les officiers ou les sous-officiers, ou de la moitié pour les militaires du rang.

Il s'avère que pour les militaires justifiant d'une ancienneté de service importante, les dispositions de l'article 17 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 peuvent en effet être plus favorables aux anciens militaires radiés des cadres que celles de l'article L. 4139-3 du code de la défense dont bénéficient les militaires en activité.

Face à ce constat, le ministère de la défense prévoit de revoir les conditions de reclassement à l'occasion des travaux de refonte des procédures d'accès des militaires à la fonction publique de l'État qui se déroulent actuellement.

Pour s'informer :

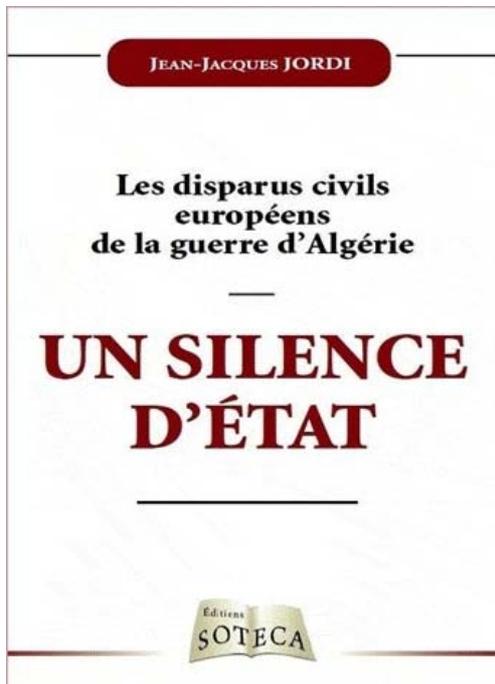
www.defense-et-republique.org

Pour écrire : Roger Annette,

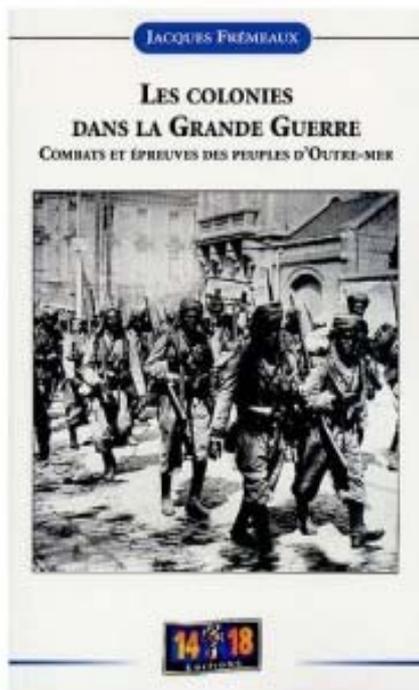
redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :

contact@defense-et-republique.org



Editions SOTECA 300 pages



Éditions 14-18

Présentation de l'éditeur :

Ecrire scientifiquement sur les disparus civils européens pendant la guerre d'Algérie, c'est lever le dernier tabou de la guerre d'Algérie.

C'est dire ce que nous ne voulons pas entendre depuis près d'un demi-siècle : il y a eu beaucoup plus d'Européens enlevés et dont nous n'avons aujourd'hui aucune « trace » après les Accords d'Evian et après l'indépendance de l'Algérie qu'en « pleine guerre » ! C'est dire aussi que le FLN (Front de libération nationale) et l'ALN (Armée de libération nationale) ont été les principaux acteurs de ces « disparitions » et qu'à aucun moment, leurs dirigeants n'ont désavoué ces pratiques.

Le but de faire partir les Français d'Algérie fut finalement atteint par la terreur instituée par le FLN. C'est dire enfin que le gouvernement français était parfaitement au courant des exactions perpétrées contre ses ressortissants sans intervenir autrement que par de vaines protestations. Par cette étude, le manichéisme issu de la guerre d'Algérie, entre les « bons » d'un côté et les « mauvais » de l'autre, n'a plus cours.

L'Empire Français au secours de la métropole

La création et le développement de l'Empire Colonial Français fut la grande affaire de la deuxième partie du 19ème siècle et ce, particulièrement après la défaite de 1870. Un grand nombre d'officiers se consacrèrent à la revanche, d'autres forgèrent l'armée coloniale.

Dès le début de la guerre, des divisions coloniales furent constituées, leur poids allait se renforcer au fur et à mesure des pertes. Se rappelle-t-on de la « force noire » que l'imagerie populaire portait à submerger les lignes allemandes ? L'Empire fut mis à contribution, force tirailleurs, spahis et travailleurs vinrent suppléer aux pertes du front.

- La première partie, l'Empire français en 1914
- La seconde partie, l'Empire en guerre
- La troisième partie est consacrée aux campagnes dans lesquelles intervinrent les troupes coloniales
- Une belle quatrième partie est consacrée à un sujet rare: l'arrière
- Enfin une dernière partie est consacrée à la sortie de la guerre